



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2316

Groupe scolaire Daudet - Réhabilitation - 18 rue Charles Porcher, à Lyon 9ème - Opération n° 09025002 - Lancement des études et autres prestations de l'opération, et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIMI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2316 - GROUPE SCOLAIRE DAUDET - REHABILITATION - 18 RUE CHARLES PORCHER, A LYON 9EME - OPERATION N° 09025002 - LANCEMENT DES ETUDES ET AUTRES PRESTATIONS DE L'OPERATION, ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 20006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe scolaire Daudet - Travaux de rénovation énergétique ».

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 », n° 2021-1, programme n° 20006.

Le groupe scolaire Alphonse Daudet, dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon, comporte 8 classes élémentaires, 4 classes maternelles et un restaurant scolaire. Sa construction remontant à 1971, la réorganisation de l'établissement et sa rénovation thermique s'avèrent nécessaires.

L'opération prévoit :

- la réorganisation des fonctions maternelle et élémentaire ;
- la rénovation thermique avec remplacement des menuiseries extérieures ainsi que la pose de protections solaires ;
- la réfection de l'étanchéité des bâtiments élémentaire, maternelle et restaurant ;
- la mise en accessibilité ;
- la désimperméabilisation des cours et des compléments de végétalisation ;
- le remplacement des clôtures périmétriques et l'amélioration des flux depuis l'entrée ;
- la séparation des accès école et bâtiment logements (ce dernier n'étant pas concerné par les travaux).

L'ensemble des études préalables, de diagnostics et de maîtrise d'œuvre, ainsi que d'autres prestations, estimé à 800 000 € TTC, est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1 « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 », programme n° 20006.

L'opération est aujourd'hui estimée à 5 438 400 € TTC (valeur novembre 2020, hors assurances, hors découverte éventuelle d'amiante). Ce montant sera précisé à l'issue des études d'avant-projet définitif.

Les marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement des études et autres prestations de l'opération n° 09025002 « Groupe scolaire Daudet - Réhabilitation » est approuvé. Ces études et autres prestations seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon - programme n° 20006, AP n° 2021-1, opération n° 09025002, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2022 :	55 000 €;
- 2023 :	100 000 €;
- 2024 :	300 000 €;
- 2025 et suivantes :	345 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET